

# Connectez vous à Paris Familles

Depuis cette rentrée 2024/2025 Paris Familles a remplacé facil'familles

**Inscriptions, tranches tarifaires, facturation : tout est sur Paris Familles**

## ► Votre première connexion à Paris Familles



J'accède au portail Paris Familles depuis <https://familles-portail.paris.fr/>



**De préférence via FranceConnect :** je me connecte à mon compte MonParis ou je crée un compte MonParis

### Je me connecte avec FranceConnect

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à utiliser France Connect. Ce service permet de vérifier vos informations d'identité et de gagner du temps lors de vos prochaines démarches.



J'accède à la page d'accueil de Paris Familles où je **peux consulter mes informations et celles de ma famille, réaliser les inscriptions ou payer mes factures**. J'accède aux différentes rubriques depuis le menu à gauche.



## Je vérifie mes informations sur Paris Familles

**Même si j'ai inscrit mon enfant avec un formulaire papier, je crée un compte et vérifie les informations de ma famille. Si je me suis inscrit à un service payant, je vérifie aussi mes informations de facturation**

En cliquant sur « Mon profil Paris Familles », je **vérifie que mon enfant** est bien déjà connu de Paris Familles. Je vérifie que mes informations sont correctes et complètes.

Si un de mes enfants n'apparaît pas, je clique sur « Ajouter un enfant » dès la page d'accueil ou depuis la page « Mon profil Paris Familles ».

Je pense aussi à **actualiser ma tranche tarifaire et à vérifier mes informations de facturation (adresse, tranche tarifaire, prélèvement bancaire, ...)** depuis « Mes informations de facturation » dans le menu à gauche.

## Se connecter à Paris Familles, une démarche nécessaire ...

### ► Si mon enfant est présent sur le temps du midi, fréquente les TAP ou est inscrit à une activité payante du soir ou au centre de loisirs du mercredi ou des vacances

Un service numérique unique pour :

- Inscrire mon enfant aux différentes activités proposées à l'école par la Ville de Paris :
  - aux activités périscolaires ou au centre de loisirs payants.
  - aux activités gratuites : TAP ou ateliers lecture,
- Et aussi pour autoriser mon enfant à sortir sur le temps du midi quand il ne déjeune pas à l'école.

► **Rendez-vous** sur le portail Paris Familles à la rubrique « **Faire une inscription** » dans le menu à gauche.

### ► Pour mettre à jour ma tranche tarifaire et payer mes factures

Pour voir et payer mes factures à partir de cette rentrée, je clique sur « Mes factures » dans le menu à gauche.

Depuis le portail Paris Familles, si je n'ai pas déjà fait établir en ligne ma tranche tarifaire 2024/2025, je peux utiliser **Mon Quotient Familial Parisien** (<https://qf.paris.fr/>). Cela me permet d'être tarifé selon mes ressources.

Toute l'info sur la ville !

**info** paris **Le 3975 Paris.fr**

\*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sous tarif propre à votre opérateur

### ► Besoin d'aide ?

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le 39 75, utiliser le formulaire de contact Paris Familles en ligne, vous rapprochez de votre mairie d'arrondissement qui pourra vous aider dans vos démarches, ou venir à Paris Familles : 210 quai de Jemmapes 75010 Paris.